

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006836900020	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune ASSAINISSEMENT DM
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE MIRECOURT

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DE LA C.C. DOMPMIR (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	25
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	34

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	37
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	38
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	39
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	41
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	42
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 014 760,67	1 768 021,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 246 739,67
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		3 014 760,67	3 014 760,67

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	4 105 152,51	2 393 624,67
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 468 803,92	2 357 860,77
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 822 470,99
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		5 573 956,43	5 573 956,43

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	8 588 717,10	8 588 717,10
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	705 760,00	0,00	562 500,00	562 500,00	562 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	302 100,00	0,00	280 904,00	280 904,00	280 904,00
014	Atténuations de produits	103 000,00	0,00	136 525,00	136 525,00	136 525,00
65	Autres charges de gestion courante	25 600,00	0,00	21 100,00	21 100,00	21 100,00
Total des dépenses de gestion des services		1 136 460,00	0,00	1 001 029,00	1 001 029,00	1 001 029,00
66	Charges financières	58 136,52	0,00	54 500,00	54 500,00	54 500,00
67	Charges exceptionnelles	13 000,00	0,00	15 100,00	15 100,00	15 100,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	1 120,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	40 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 248 716,52	0,00	1 122 129,00	1 122 129,00	1 122 129,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 025 211,08		1 171 631,67	1 171 631,67	1 171 631,67
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	743 398,00		721 000,00	721 000,00	721 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 768 609,08		1 892 631,67	1 892 631,67	1 892 631,67
TOTAL		3 017 325,60	0,00	3 014 760,67	3 014 760,67	3 014 760,67

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 014 760,67
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 004 728,00	0,00	1 096 546,00	1 096 546,00	1 096 546,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	331 900,00	0,00	317 200,00	317 200,00	317 200,00
75	Autres produits de gestion courante	5 800,00	0,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00
Total des recettes de gestion des services		1 352 428,00	0,00	1 429 246,00	1 429 246,00	1 429 246,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	35 996,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	1 120,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 389 544,00	0,00	1 443 746,00	1 443 746,00	1 443 746,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	323 636,00		324 275,00	324 275,00	324 275,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		323 636,00		324 275,00	324 275,00	324 275,00
TOTAL		1 713 180,00	0,00	1 768 021,00	1 768 021,00	1 768 021,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 246 739,67
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 014 760,67
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 568 356,67
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 891 904,42	0,00	872 687,51	872 687,51	872 687,51
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	410 000,00	316 192,76	430 000,00	430 000,00	746 192,76
	Total des opérations d'équipement	1 307 458,00	1 005 520,16	1 834 190,00	1 834 190,00	2 839 710,16
	Total des dépenses d'équipement	3 609 362,42	1 321 712,92	3 136 877,51	3 136 877,51	4 458 590,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	134 884,00	0,00	139 000,00	139 000,00	139 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	80 000,00		55 000,00	55 000,00	55 000,00
	Total des dépenses financières	214 884,00	0,00	194 000,00	194 000,00	194 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	147 091,00	300 000,00	300 000,00	447 091,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 824 246,42	1 468 803,92	3 630 877,51	3 630 877,51	5 099 681,43
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	323 636,00		324 275,00	324 275,00	324 275,00
041	Opérations patrimoniales (4)	150 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	473 636,00		474 275,00	474 275,00	474 275,00
	TOTAL	4 297 882,42	1 468 803,92	4 105 152,51	4 105 152,51	5 573 956,43

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 573 956,43
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	820 900,01	2 268 133,50	305 993,00	305 993,00	2 574 126,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	820 900,01	2 268 133,50	305 993,00	305 993,00	2 574 126,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	89 727,27	45 000,00	45 000,00	134 727,27
	Total des recettes réelles d'investissement	820 900,01	2 357 860,77	350 993,00	350 993,00	2 708 853,77
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 025 211,08		1 171 631,67	1 171 631,67	1 171 631,67

ASSAINISSEMENT DM - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DE LA C.C. DOMPMIR - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	743 398,00		721 000,00	721 000,00	721 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	150 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 918 609,08		2 042 631,67	2 042 631,67	2 042 631,67
TOTAL		2 739 509,09	2 357 860,77	2 393 624,67	2 393 624,67	4 751 485,44

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	822 470,99
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 573 956,43
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

1 568 356,67

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	562 500,00		562 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	280 904,00		280 904,00
014	Atténuations de produits	136 525,00		136 525,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	21 100,00		21 100,00
66	Charges financières	54 500,00	0,00	54 500,00
67	Charges exceptionnelles	15 100,00	0,00	15 100,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	1 500,00	721 000,00	722 500,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 171 631,67	1 171 631,67
Dépenses d'exploitation – Total		1 122 129,00	1 892 631,67	3 014 760,67

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 014 760,67
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	273 875,00	273 875,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	139 000,00	0,00	139 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 839 710,16		2 839 710,16
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	872 687,51	0,00	872 687,51
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	746 192,76	150 000,00	896 192,76
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	447 091,00	50 400,00	497 491,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	55 000,00		55 000,00
Dépenses d'investissement – Total		5 099 681,43	474 275,00	5 573 956,43

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 573 956,43
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 000,00		10 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 096 546,00		1 096 546,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		50 400,00	50 400,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	317 200,00		317 200,00
75	Autres produits de gestion courante	5 500,00		5 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	13 000,00	273 875,00	286 875,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	1 500,00	0,00	1 500,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 443 746,00	324 275,00	1 768 021,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 246 739,67
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 014 760,67
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 574 126,50	0,00	2 574 126,50
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	150 000,00	150 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		721 000,00	721 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	134 727,27	0,00	134 727,27
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		1 171 631,67	1 171 631,67
Recettes d'investissement – Total		2 708 853,77	2 042 631,67	4 751 485,44

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	822 470,99
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 573 956,43
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	705 760,00	562 500,00	562 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	280 000,00	190 000,00	190 000,00
6062	Produits de traitement	39 000,00	42 000,00	42 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	31 000,00	35 000,00	35 000,00
6064	Fournitures administratives	500,00	500,00	500,00
6066	Carburants	9 500,00	9 500,00	9 500,00
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	10 000,00	10 000,00
611	Sous-traitance générale	26 000,00	5 000,00	5 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	2 000,00	4 000,00	4 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	56 000,00	40 000,00	40 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	75 000,00	55 000,00	55 000,00
61551	Entretien matériel roulant	7 000,00	7 000,00	7 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6156	Maintenance	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6161	Multirisques	6 360,00	8 000,00	8 000,00
617	Etudes et recherches	30 000,00	25 000,00	25 000,00
618	Divers	10 400,00	10 000,00	10 000,00
6222	Commissions recouvrement redevance	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6226	Honoraires	0,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	60 000,00	45 000,00	45 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	500,00	500,00
6248	Divers	2 000,00	15 000,00	15 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	300,00	300,00	300,00
6262	Frais de télécommunications	5 500,00	6 000,00	6 000,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	200,00	200,00
6353	Impôts indirects	400,00	400,00	400,00
6358	Autres droits	2 500,00	1 000,00	1 000,00
6378	Autres taxes et redevances	100,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	302 100,00	280 904,00	280 904,00
6211	Personnel intérimaire	11 700,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	21 160,00	21 160,00
6218	Autre personnel extérieur	18 500,00	4 000,00	4 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	700,00	647,00	647,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 800,00	3 876,00	3 876,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	500,00	390,00	390,00
6411	Salaires, appointements, commissions	146 800,00	97 353,00	97 353,00
6413	Primes et gratifications	45 200,00	48 696,00	48 696,00
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	39 288,00	39 288,00
6415	Supplément familial	1 000,00	960,00	960,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	24 200,00	20 050,00	20 050,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	37 800,00	36 524,00	36 524,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	1 700,00	1 591,00	1 591,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	500,00	389,00	389,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 600,00	300,00	300,00
648	Autres charges de personnel	6 600,00	4 180,00	4 180,00
014	Atténuations de produits (7)	103 000,00	136 525,00	136 525,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	103 000,00	136 525,00	136 525,00
65	Autres charges de gestion courante	25 600,00	21 100,00	21 100,00
6518	Autres	0,00	1 100,00	1 100,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 100,00	4 000,00	4 000,00
6542	Créances éteintes	5 500,00	1 000,00	1 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	15 000,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 136 460,00	1 001 029,00	1 001 029,00
66	Charges financières (b) (8)	58 136,52	54 500,00	54 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	59 000,00	55 000,00	55 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-863,48	-500,00	-500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	13 000,00	15 100,00	15 100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	2 500,00	2 500,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	0,00	4 600,00	4 600,00
678	Autres charges exceptionnelles	10 000,00	8 000,00	8 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	1 120,00	1 500,00	1 500,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	1 120,00	1 500,00	1 500,00

ASSAINISSEMENT DM - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DE LA C.C. DOMPMIR - BP - 2024

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	40 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 248 716,52	1 122 129,00	1 122 129,00
023	Virement à la section d'investissement	1 025 211,08	1 171 631,67	1 171 631,67
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	743 398,00	721 000,00	721 000,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	25 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	718 398,00	721 000,00	721 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 768 609,08	1 892 631,67	1 892 631,67
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 768 609,08	1 892 631,67	1 892 631,67
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 017 325,60	3 014 760,67	3 014 760,67

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 014 760,67
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	6 975,84
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	7 475,84
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
64198	Autres remboursements	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 004 728,00	1 096 546,00	1 096 546,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	740 000,00	800 000,00	800 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	90 000,00	90 000,00	90 000,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	157 728,00	189 546,00	189 546,00
7068	Autres prestations de services	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7088	Autres produits activités annexes	7 000,00	7 000,00	7 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	331 900,00	317 200,00	317 200,00
741	Primes d'épuration	25 000,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	306 900,00	317 200,00	317 200,00
75	Autres produits de gestion courante	5 800,00	5 500,00	5 500,00
7588	Autres	5 800,00	5 500,00	5 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 352 428,00	1 429 246,00	1 429 246,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	35 996,00	13 000,00	13 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	5 000,00	8 000,00	8 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	5 996,00	5 000,00	5 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	25 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	1 120,00	1 500,00	1 500,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	1 120,00	1 500,00	1 500,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 389 544,00	1 443 746,00	1 443 746,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	323 636,00	324 275,00	324 275,00
721	Immobilisations incorporelles	50 400,00	50 400,00	50 400,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	273 236,00	273 875,00	273 875,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		323 636,00	324 275,00	324 275,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 713 180,00	1 768 021,00	1 768 021,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 246 739,67
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 014 760,67
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 891 904,42	872 687,51	872 687,51
2138	Autres constructions	0,00	30 000,00	30 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	60 000,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	1 831 904,42	842 687,51	842 687,51
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	410 000,00	430 000,00	430 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	410 000,00	430 000,00	430 000,00
103	Opération d'équipement n° 103 (5)	1 000 000,00	755 000,00	755 000,00
105	Opération d'équipement n° 105 (5)	2 208,00	0,00	0,00
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	105 000,00	749 190,00	749 190,00
16	Opération d'équipement n° 16 (5)	200 000,00	330 000,00	330 000,00
212	Opération d'équipement n° 212 (5)	250,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 609 362,42	3 136 877,51	3 136 877,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	134 884,00	139 000,00	139 000,00
1641	Emprunts en euros	134 884,00	139 000,00	139 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	80 000,00	55 000,00	55 000,00
Total des dépenses financières		214 884,00	194 000,00	194 000,00
458103	DEP COMPTE TIERS MAZIROT (6)	0,00	220 000,00	220 000,00
458104	DEP COMPTE TIERS OELLEVILLE (6)	0,00	80 000,00	80 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 824 246,42	3 630 877,51	3 630 877,51
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	323 636,00	324 275,00	324 275,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	323 636,00	324 275,00	324 275,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	118 796,00	116 425,00	116 425,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	58 024,00	57 752,00	57 752,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	476,00	476,00	476,00
13918	Autres subventions d'équipement	95 940,00	99 222,00	99 222,00
458102	OP TIERS ORDRE DOMVALLIER	15 300,00	15 300,00	15 300,00
458103	OP TIERS ORDRE MAZIROT	35 100,00	35 100,00	35 100,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	150 000,00	150 000,00	150 000,00
2313	Constructions	150 000,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		473 636,00	474 275,00	474 275,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 297 882,42	4 105 152,51	4 105 152,51

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 468 803,92
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 573 956,43
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	820 900,01	305 993,00	305 993,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	200 000,00	0,00	0,00
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	0,00	24 000,00	24 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	620 900,01	281 993,00	281 993,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		820 900,01	305 993,00	305 993,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
458202	RECETTES COMPTE TIERS DOMVALLIER (5)	0,00	17 000,00	17 000,00
458203	RECETTE COMPTE TIERS MAZIROT (5)	0,00	28 000,00	28 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	45 000,00	45 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		820 900,01	350 993,00	350 993,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 025 211,08	1 171 631,67	1 171 631,67
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	743 398,00	721 000,00	721 000,00
2158	Autres	25 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 546,00	3 496,00	3 496,00
28131	Bâtiments	51 763,00	51 762,00	51 762,00
28138	Aménagement Autres constructions	37 347,00	37 347,00	37 347,00
28151	Installations complexes spécialisées	7 732,00	7 731,00	7 731,00
28153	Installations à caractère spécifique	500 976,00	497 295,00	497 295,00
28154	Matériel industriel	568,00	1 524,00	1 524,00
28155	Outillage industriel	0,00	326,00	326,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	108 118,00	108 585,00	108 585,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	2 911,00	2 911,00	2 911,00
28182	Matériel de transport	2 828,00	7 764,00	7 764,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 259,00	2 259,00	2 259,00
28184	Mobilier	350,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 768 609,08	1 892 631,67	1 892 631,67
041	Opérations patrimoniales (8)	150 000,00	150 000,00	150 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	150 000,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 918 609,08	2 042 631,67	2 042 631,67
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 739 509,09	2 393 624,67	2 393 624,67

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	2 357 860,77
----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	822 470,99
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 573 956,43
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 103 (1)
LIBELLE : ASSAINISSEMENT OELLEVILLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		64 029,24	a 947 943,09	755 000,00	b 755 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	64 029,24	947 943,09	755 000,00	755 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	64 029,24	947 943,09	755 000,00	755 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 1 596 047,50	d 0,00
13	Subventions d'investissement	1 596 047,50	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	1 596 047,50	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-106 895,59
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 105 (1)
LIBELLE : TRAVAUX ASS DOMVALLIER

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 75 960,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	75 960,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	75 960,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	75 960,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)
LIBELLE : BIENS LIES AU SERVICE ASS (matériels, log. Véhic.)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		70 053,71	a 43 135,40	749 190,00	b 749 190,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	22 488,21	0,00	1 690,00	1 690,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	22 488,21	0,00	1 690,00	1 690,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	47 565,50	43 135,40	747 500,00	747 500,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	12 286,57	9 962,00	0,00	0,00	0,00
2155	Outils industriels	325,42	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00
21562	Service d'assainissement	18 603,51	10 395,40	77 000,00	77 000,00	0,00
2157	Aménagements matériels industriels	16 350,00	22 778,00	615 000,00	615 000,00	0,00
2158	Autres	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	21 500,00	21 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 54 493,00
13	Subventions d'investissement	0,00	54 493,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	54 493,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-737 832,40
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16 (1)
LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR ASS COLLECTIF

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	720,00	a 14 400,00	330 000,00	b 330 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	720,00	14 400,00	330 000,00	330 000,00	0,00
2031	Frais d'études	720,00	14 400,00	330 000,00	330 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 6 300,00	d 227 500,00
13	Subventions d'investissement	6 300,00	227 500,00
1318	Autres subventions d'équipement	6 300,00	227 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-110 600,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 212 (1)
LIBELLE : IDEX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		587,11	a 41,67	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	587,11	41,67	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments d'exploitation	587,11	41,67	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-41,67
---	---------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 222 (1)
LIBELLE : Travaux ass Réseau MAZIROT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 284 026,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	284 026,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	74 290,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	209 736,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	284 026,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					3 050 184,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 050 184,00									
2000000000288993	CRCAM ALSACE VOSGES	13/11/2014	2015-01-01	31/01/2015	225 000,00	F		3,600	3,600	EURO	T	X Autres	N	A-1
86290159007		01/01/2016	2016-01-01	31/03/2016	276 184,00	F		1,320	1,320	EURO	T	X Autres	N	A-1
EC7824		12/12/2017	2017-12-13	01/04/2018	1 000 000,00	F		1,380	1,380	EURO	T	X Autres	N	A-1
TR AC 6 COMMUNES		24/06/2013	2013-06-24	31/10/2013	1 549 000,00	F		3,680	3,680	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

ASSAINISSEMENT DM - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DE LA C.C. DOMPMIR - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					3 050 184,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 047 317,01					138 245,60	54 909,64	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 047 317,01					138 245,60	54 909,64	0,00	0,00
200000000288993	N	0,00	A-1	143 264,12	11,00	F		3,600	10 817,72	5 012,56	0,00	0,00
86290159007	N	0,00	A-1	96 954,57	4,25	F		1,320	23 761,62	1 162,50	0,00	0,00
EC7824	N	0,00	A-1	728 361,56	14,25	F		1,380	47 496,34	9 806,30	0,00	0,00
TR AC 6 COMMUNES	N	0,00	A-1	1 078 736,76	14,75	F		3,680	56 169,92	38 928,28	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 047 317,01					138 245,60	54 909,64	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

ASSAINISSEMENT DM - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DE LA C.C. DOMPMIR - BP - 2024

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 047 317,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	822 470,99
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	889 056,85	889 056,85
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	889 056,85	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	889 056,85	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	889 056,85	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	467 875,00	467 875,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 892 631,67	1 892 631,67
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 424 756,67	1 424 756,67

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		467 875,00	I 467 875,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		139 000,00	139 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	139 000,00	139 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		328 875,00	328 875,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>273 875,00</i>	<i>273 875,00</i>
020	Dépenses imprévues	55 000,00	55 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 892 631,67	1 892 631,67
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 892 631,67	1 892 631,67
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 496,00	3 496,00
28131	Bâtiments	51 762,00	51 762,00
28138	Aménagement Autres constructions	37 347,00	37 347,00
28151	Installations complexes spécialisées	7 731,00	7 731,00
28153	Installations à caractère spécifique	497 295,00	497 295,00
28154	Matériel industriel	1 524,00	1 524,00
28155	Outillage industriel	326,00	326,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	108 585,00	108 585,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	2 911,00	2 911,00
28182	Matériel de transport	7 764,00	7 764,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 259,00	2 259,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 171 631,67	1 171 631,67

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 02		Intitulé de l'opération : OP TIERS ORDRE DOMVALLIER Opérations sous mandat RECETTES COMPTE TIERS DOMVALLIER		Date de la délibération : 01/01/2024	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)		51 000,00	0,00	15 300,00	15 300,00
4581 opérations d'ordre de transfert entre sections (5)		0,00	0,00	15 300,00	15 300,00
4582 Opérations pour compte de tiers (5)		51 000,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)		51 000,00	0,00	15 300,00	15 300,00
RECETTES (b)		115 909,09	27 818,18	17 000,00	44 818,18
4582 Financement par le tiers (7)		115 909,09	27 818,18	17 000,00	44 818,18
Financement par d'autres tiers (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)		115 909,09	27 818,18	17 000,00	44 818,18

N° opération : 03		Intitulé de l'opération : OP TIERS ORDRE MAZIROT RECETTE COMPTE TIERS MAZIROT		Date de la délibération : 01/01/2024	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)		0,00	147 091,00	255 100,00	402 191,00
4581 opérations d'ordre de transfert entre sections (5)		0,00	147 091,00	255 100,00	402 191,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)		0,00	147 091,00	255 100,00	402 191,00
RECETTES (b)		144 454,55	61 909,09	28 000,00	89 909,09
4582 Financement par le tiers (7)		144 454,55	61 909,09	28 000,00	89 909,09
Financement par d'autres tiers (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)		0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 03		Intitulé de l'opération : OP TIERS ORDRE MAZIROT RECETTE COMPTE TIERS MAZIROT		Date de la délibération : 01/01/2024	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	144 454,55	61 909,09	28 000,00	89 909,09	

N° opération : 04		Intitulé de l'opération : DEP COMPTE TIERS OELLEVILLE		Date de la délibération : 01/01/2024	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	
4581 Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 1		Intitulé de l'opération : Dépenses (à subdiviser par opération) Recettes (à subdiviser par opération)		Date de la délibération : 01/01/2024	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	325 077,00	0,00	0,00	0,00	
4581 Opérations pour compte de tiers (5)	325 077,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	325 077,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	353 592,67	0,00	0,00	0,00	
4582 Financement par le tiers (7)	353 592,67	0,00	0,00	0,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	

ASSAINISSEMENT DM - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DE LA C.C. DOMPMIR - BP - 2024

N° opération : 1	Intitulé de l'opération : Dépenses (à subdiviser par opération) Recettes (à subdiviser par opération)		Date de la délibération : 01/01/2024	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	353 592,67	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	193 155,24
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	193 155,24
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 443 746,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	13,38
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Adjoint technique territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maitrise Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		6,00	0,00	6,00	4,00	1,00	5,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
		0	0,00
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ADAM Christine	
ADAM Mathieu	
ANNEN Bernard	
AUBRY Gérard	
BABOUHOT Nathalie	
BARBE Alain	
BARBIER Elisabeth	
BASTIEN Denis	
BELAZREUK Salim	
BISCH Stéphane	
BREGEOT Jean-Marie	
CHAPELIER Thierry	
CHERPITEL Philippe	
CHERRIER Didier	
CHIARAVALLI Danièle	
CLAUDE Michèle	
CLAUDE Yves	
CLAUDEL Jean-Marie	
CLEMENT Valérie	
CLOCHEY Alain	
COLIN François	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

COMESSE Laurent	
COMESSE-DAUTREY Colette	
CONTEJEAN Jérôme	
CROCHETET Pascal	
DAVAL Philippe	
DEL Michel	
DENIS Christian	
FERRATIER Philippe	
FERRY Jean-Luc	
FRAMENT Marie-Brigitte	
FRANQUEVILLE Joachim	
FROMAIGAT Christine	
GASQUIN René	
GAUTHIER Cyrille	
GERARD Jean-Claude	
GIRON Philippe	
GREPINET Gérard	
GUERICOLAS Fabien	
GUILLER Marc	
HALLUIN Jean-Christophe	
HENRION Edwige	
HERBELOT Yveline	
HUEL Jean-Luc	
HURIOT Joris	
IZZILLO Danielle	
JAMIS Patrice	
JEANDEL Arnaud	
JEANDEL Emilien	
LAIBE Jean-François	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LARCHER Philippe	
LAURENT Isabelle	
LHOTE Serge	
MAILLARD Dominique	
MAIRE Claude	
MALLERET Fabien	
MANGIN Jean-Marie	
MARCHAL Emmanuel	
MARCHAL-LABAYE Christine	
MARTIN Sandrine	
MENETRIER Cédric	
MOINE Marie-Odile	
MOUROT Alain	
MUNIERE Véronique	
NAGELEISEN Julien	
NICOLAS Corinne	
NICOLAS Philippe	
NOEL Gérald	
OSWALD André	
PERREIN Philippe	
PERRIN Denny	
PERRIN Ervé	
PINOS Joël	
PREAUT Marie-Laure	
PREVOT-PIERRE David	
RAMBAUT Patrick	
RENAUX Serge	
RUGA Roland	
SANCIER Jean-Claude	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

SEJOURNE Yves	
SERDET Dominique	
SERRA Géraldine	
SILLON Anne	
SIMONIN Anne	
TALLOTTE Claude	
THOMAS Jean-Marie	
THOUVENIN Christian	
THOUVENIN de VILLARET Laure	
TISSIER Philippe	
TOCQUARD Roland	
TRELAT Janine	
VAILLANT Christian	
VALANCE Serge	
VANTINI Marilynna	
VAUBOURG Jean	
VAUDOIS Rémy	
VIDAL Françoise	
VILLIERE David	
VIRION Jean-François	
WALTER Bruno	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.